

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE COMPTABLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

AFGES

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE COMPTABLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

AFGES

1 PARCOURS

Le certificat d'expertise en contrôle comptable des sociétés d'assurance a pour but de former les contrôleurs comptables intervenant au sein des groupes d'assurance ou de bancassurance aux spécificités comptables et prudentielles de l'assurance et aux contrôles de 1^{er} et de 2^e niveau.

Cette formation doit permettre aux candidats de s'assurer de la conformité des enregistrements comptables et du reporting financier et prudentiel dans les trois référentiels suivants : normes françaises, IFRS et Solvabilité 2.

Ce certificat se déroule sur un cycle de 18 jours.

1.1 Qui peut présenter cet examen ?

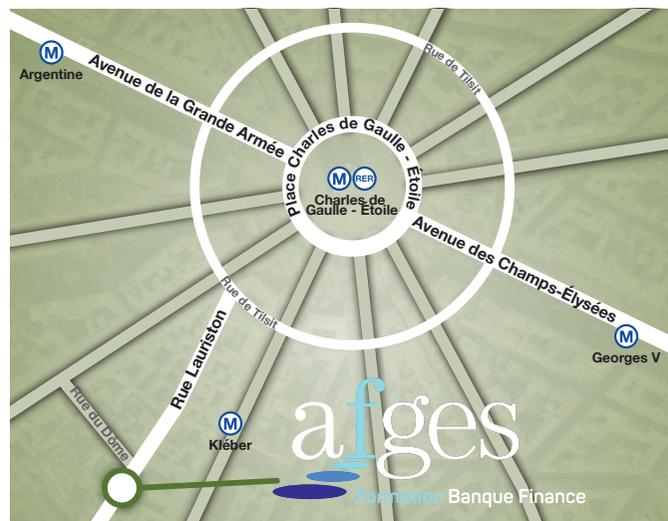
- ◆ 3 ans d'expérience en contrôle comptable.
- ◆ Bac +3.
- ◆ Entretien de validation des acquis et de l'expérience, si les deux premières conditions ne sont pas remplies.

1.2 Validation du certificat

- ◆ Examen écrit :
 - QCU.
 - Questions ouvertes.
 - Questions fermées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu



Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris
Tél. : 01 70 61 48 60
Email : contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contact

◆ Karim Sbai
Tél. : 01 70 61 48 66
Email : sbai@afges.com



CERTIFICAT D'EXPERTISE EN CONTRÔLE COMPTABLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

afges
Formation Banque Finance



2 Programme de la formation 2018

Réf.	Titre	Prix HT catalogue	Nbre jours	Dates
150CECCA1	Fonctionnement, réglementation et risques de l'assurance	1 599 €	2	19 au 20 mars 2018 13 au 14 septembre 2018
151CECCA2	Comptabilité d'assurance	1 599 €	2	5 au 6 avril 2018 27 au 28 septembre 2018
152CECCA3	Application des IFRS à l'assurance	1 599 €	2	28 au 29 mai 2018 11 au 12 octobre 2018
153CECCA4	Opérations en devises des sociétés d'assurance	828 €	1	5 novembre 2018
154CECCA5	Bâtir le bilan économique sous Solvabilité 2	1 599 €	2	21 au 22 juin 2018 4 au 5 octobre 2018
155CECCA6	Produire les états de reporting du pilier 3 de Solvabilité 2	2 205 €	3	5 au 7 novembre 2018
156CECCA7	Consolidation des sociétés d'assurance	1 599 €	2	1 ^{er} au 2 octobre 2018
157CECCA8	Fiscalité des opérations d'assurance	828 €	1	28 novembre 2018
158CECCA9	Révision, préparation et entraînement à l'examen	2 205 €	2,5	10 au 12 (matin) décembre 2018
159CECCA10	Examen	500 €	0,5	12 (après-midi) décembre 2018

- ◆ Cycle complet de 18 jours y compris l'examen : 7 590 € HT.
- ◆ Révision, préparation, entraînement et passage de l'examen : 2 705 € HT.
- ◆ Parcours personnalisé : révision, préparation, entraînement et examen + formations au choix au prix catalogue avec une réduction de 10 %.

3 PROGRAMME DÉTAILLÉ

3.1 Fonctionnement, réglementation et risques de l'assurance

- ◆ La dimension juridique de l'assurance.
- ◆ Les dimensions statistique et économique.
- ◆ Comptabilité et assurances.
- ◆ L'analyse des comptes.
- ◆ Le cadre réglementaire.
- ◆ L'ancien cadre prudentiel (Solvabilité I)
- ◆ Le nouveau cadre prudentiel instauré par Solvabilité 2.

3.2 Comptabilité d'assurance

- ◆ Le cadre réglementaire spécifique de la comptabilité d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des actifs des sociétés d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des opérations avec les tiers.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des passifs des sociétés d'assurance, les provisions techniques.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation du résultat des sociétés d'assurance.
- ◆ La comptabilité des opérations de coassurance et de réassurance.
- ◆ Les opérations en devises.
- ◆ La comptabilité des opérations hors bilan.
- ◆ Les règles comptables applicables aux comptes consolidés des sociétés d'assurance.
- ◆ Les règles relatives à l'information prudentielle à destination de l'ACPR.
- ◆ **Cas pratiques traités en équipe avec notation.**

3.3 Application des IFRS à l'assurance

- ◆ Contexte spécifique des IFRS dans l'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des actifs des sociétés d'assurance.
- ◆ Les normes relatives à la comptabilisation des passifs des sociétés d'assurance, la comptabilité reflet.
- ◆ Regroupements d'entreprises (IFRS 3) : détermination du montant des titres à éliminer, des valeurs d'entrée des actifs et des passifs, des minoritaires, du goodwill.
- ◆ Les impacts des IFRS sur le résultat des assureurs.
- ◆ Les normes relatives à la présentation de l'information financière.
- ◆ **Cas pratiques traités en équipe avec notation.**

3.4 Opérations en devises des sociétés d'assurance

- ◆ Textes régissant la comptabilité des opérations en devises en assurance.
- ◆ Comptabilité mononétaire.
- ◆ Comptabilité plurimétaire.
- ◆ Comptes consolidés relevant du règlement du CRC N° 2000-05.
- ◆ IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».
- ◆ **Cas pratiques traités en équipe avec notation.**

3.5 Bâtir un bilan économique sous Solvabilité 2

- ◆ L'organisation préalable à la production du bilan économique.
- ◆ Valorisation des actifs et passifs ne faisant pas l'objet de principes de valorisation spécifiques dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des actifs incorporels dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des participations dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des provisions techniques dans Solvabilité 2.

- ◆ Valorisation des passifs éventuels et des passifs financiers dans Solvabilité 2.
- ◆ Valorisation des impôts différés dans Solvabilité 2.
- ◆ Composition et hiérarchie des fonds propres dans Solvabilité 2.
- ◆ Consolidation sous Solvency 2
- ◆ **Cas pratiques traités en équipe avec notation.**

3.6 Produire les états de reporting du pilier 3 de Solvabilité 2

- ◆ Le reporting prudentiel selon le pilier 3 de Solvabilité 2.
- ◆ Les Quantitative Reporting Templates trimestriels et annuels.
 - Les états relatifs aux actifs.
 - Les états relatifs aux provisions techniques.
 - Les états relatifs à la détermination de la marge.
 - Les autres états (réassurance...).
- ◆ Les états de reporting nationaux complémentaires ACPR.
- ◆ Le Regular Supervisory Report.
- ◆ Le Solvency and Financial Conditions Report.

3.7 Consolidation des sociétés d'assurance

- ◆ Le règlement CRC 2000-05 : principes de consolidation et principaux retraitements en normes françaises.
- ◆ Définition et mode de calcul du contrôle exclusif, du contrôle conjoint et de l'influence notable (IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28).
- ◆ Définition du périmètre de consolidation (critères, seuils) et des informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12).
- ◆ Choix de la méthode de consolidation et conséquences pratiques.
- ◆ Présentation et publication des états financiers, individuels et consolidés, en normes françaises et en IFRS (IAS 1).
- ◆ Consolidation sous Solvabilité 2.
- ◆ Consolidation des filiales d'assurance d'un groupe bancaire.
- ◆ **Cas pratiques traités en équipe avec notation.**

3.8 Fiscalité des opérations d'assurance

- ◆ Fiscalité de l'assurance vie.
- ◆ Taxes sur les conventions d'assurance (assurance dommages).
- ◆ Autres impôts, taxes et contributions diverses associées à l'activité d'assurance.
- ◆ Détermination du résultat fiscal.
- ◆ Impôts différés.
- ◆ Contrôle et preuve d'impôt.

3.9 Révision, préparation et entraînement à l'examen

- ◆ Révision des aspects essentiels de chaque module.
- ◆ Entraînement aux épreuves.

3.10 Examen